



Dimanche 10 juin
10^{ème} dimanche du temps ordinaire

Gn 3, 9-15;
Ps 129 (130), 1-2, 3-4, 5-6ab, 7bc-8;
2 Co 4, 13 – 5, 1;
Mc 3, 20-35;

Saint Pillage.

Avant la venue du Christ, très chers frères, le diable était libre de liens. Le christ en venant fit avec lui ce qui est dit dans l'évangile : « *Nul ne peut entrer dans la maison de l'homme fort et piller ses biens s'il n'a d'abord attaché l'homme fort* ». Le christ est donc venu, et il a ligoté le diable.

Mais, dira-t-on ; s'il est ligoté, pourquoi exerce-t-il un tel empire encore maintenant ? – C'est vrai, très chers frères, il exerce un tel empire ; mais il ne domine que des tièdes, des négligents et de ceux qui n'ont pas pour Dieu une vraie crainte. Car il est attaché comme un chien dans sa niche, et il ne peut mordre personne sauf si, risquant la sécurité de sa vie. On l'approche de trop près. Vous voyez déjà, frères, comme est bête l'homme qui se fait mordre par un chien enchaîné ?

Quant à toi, ne t'approche pas de lui par les voluptés et convoitises du monde, et il n'osera pas aller vers toi. Il peut aboyer, il peut provoquer en aucun cas il ne peut mordre, sauf si on le veut. Car ce n'est pas par la contrainte, mais par la persuasion qu'il nuit ; il ne nous extorque pas notre consentement, il le demande.

St Césaire d'Arles, moine et évêque, (470-541)

Les rendez-vous de la paroisse

*Du mardi au vendredi messe à 8h et 17h, adoration de 17h30 à 19h30
Messe le samedi à 9h et messe anticipée du dimanche à 18h*

- Dimanche 10** **10^{ème} dimanche du temps ordinaire**
9h45 à 10h45 – Temps Biblique du dimanche matin – Salle Isaïe
12h00 – Prière des frères – Chapelle de la Vierge
16h00 – Concert l'orchestre symphonique "le chantier" – 4, rue d'Eupatoria
- Lundi 11** 20h30 – Catéchuménat – 4, rue d'Eupatoria
- Mardi 12** 20h30 – Conférence bioéthique Monseigneur Aupetit – Eglise Saint Laurent, 10^{ème}
20h45 – Dei Verbum – 6, rue d'Eupatoria
- Jeudi 14** 20h30 – Conférence bioéthique Monseigneur Aupetit – Eglise Saint Sulpice, 6^{ème}
19h30 – Veillée de prière « à Jésus par Marie » – Eglise, chapelle de la Vierge
20h30 – 1^{ère} préparation baptême parents pour les petits enfants – 4, rue d'Eupatoria
- Samedi 16** 17h00 – Chapelet – Eglise, chapelle de la Vierge
- Dimanche 17** **11^{ème} dimanche du temps ordinaire**
9h45 à 10h45 – Temps Biblique du dimanche matin – Salle Isaïe
11h00 – 2^{ème} préparation baptême parents pour les petits enfants
11h00 – Pré-catéchisme et éveil à la foi – Sacristie
12h00 – Prière des frères

LE RENDEZ-VOUS DE NOTRE DAME DE LA CROIX

NOTRE DAME DE LA CROIX

**Feu
de la Saint
Jean**

concert
grand feu
barbecue
convivialité

SAMEDI | 24.06.18 | 20:30
PARVIS DE LA PAROISSE
MESSE À 19:00

LA PAROISSE
NOTRE DAME DE LA CROIX
VOUS INVITE À ENTOURER

**LE PÈRE
JEAN-PAUL
WEULERSSE**

*pour sa messe d'au revoir
à notre quartier*

LE 24 JUIN 2018,
À NOTRE DAME DE LA CROIX,
19H00

NOTRE DAME DE LA CROIX

Réunion mardi 12 juin à 20h pour préparer/organiser les stands

Venez nombreux. Info : secretariat@notredamedelacroix.com 01 58 70 07 10



Pas de messe et adoration le mardi 19 juin 2018

L'application « La Quête » arrive à Notre Dame de la Croix.

Téléchargez-la dès maintenant!

Avec l'application, donnez à la quête même quand vous n'avez pas de monnaie sur vous ! Plus besoin de vider vos poches, vous pouvez désormais faire une offrande pleinement réfléchie.



« La Quête » permet également de connaître les horaires de messe de votre paroisse. Vous aurez bientôt accès à un flux d'actualités qui vous permettra d'être en lien avec la vie de votre paroisse et de votre diocèse.



Notre-Dame de la Croix se prépare pour HIVER SOLIDAIRE 2018-2019.

Pour être prêt à démarrer à la fin de l'automne, nous faisons appel à vous pour vous préinscrire dès maintenant comme bénévole. Etre bénévole signifie pendant l'hiver prochain :

préparer et partager un repas, passer une nuit à la paroisse, ou prendre le petit déjeuner. L'une ou l'autre de ces activités selon vos souhaits. C'est simple, cela demande peu de temps, et c'est merveilleux !

Pour vous préinscrire ou vous informer contacter

Armelle ou Laurent : hiver.solidaire.ndc.paris@gmail.com ou 06 77 13 18 31

Camp d'été pour les collégiens

Du 1^{er} au 8 juillet 2018, l'association « La Source de Ménilmontant » organise un séjour de vacances pour les collégiens, sur la commune de Saint Gervais les Bains (au pied du Mont Blanc). Au programme : grands-jeux, randonnées, rafting....



Attention, places limitées !

Renseignement et inscription auprès de Georges de Robien ou du père Matthieu.
g.de.robien@orange.fr // matthieu.jannin@orange.fr



La paroisse se met au propre !!!

Tous Les samedi après la messe de 9h une équipe de paroissiens se retrouve pour astiquer notre église et bricoler. Venez les rejoindre et partager le petit déjeuner avec eux.

Il y a notamment besoin de constituer une vrai équipe de bricoleurs.

Contact Philippe Sainte-Rose : sainterose.ph@hotmail.fr // 06.45.36.90.27

**2 dernières conférences de Monseigneur Aupetit :
mardi 12 juin (église Saint Laurent) et mercredi 13 juin (église Saint Sulpice)**

L'ÉGLISE
CATHOLIQUE
À PARIS

**DON
DE GAMÈTES**

PEUT-ON REFUSER À UN ENFANT L'ACCÈS À SES ORIGINES BIOLOGIQUES ?

En soi, la procréation par don de gamètes n'est pas anodine ! De plus, le principe d'anonymat du don de gamète empêche un enfant de connaître son père ou sa mère biologique. Nul ne peut nier l'importance de ce lien biologique. Connaître ce lien n'effacera pas le préjudice subi. Il répondra néanmoins à une attente forte d'enfants désormais adultes, pour connaître leurs origines. Nous ne pouvons plus faire comme si le don de gamètes n'avait aucune conséquence pour l'enfant.

Qu'est-ce qui est en jeu ?

Comme pour le don de sang ou d'organes, le principe de l'anonymat est appliqué au don de gamète. Pourtant, ce don a une vocation spécifique et unique : la procréation d'un nouvel être humain. Cette distinction essentielle n'a jamais été pleinement prise en considération. Avec le développement des méga-bases, la pression d'adultes nés de don de gamète pour la levée de l'anonymat est forte et va dans le sens de la reconnaissance de l'importance de la référence biologique.

QUELS SONT LES ARGUMENTS AVANCÉS ?

Le lien biologique ne serait pas celui qui prime, ce serait celui de la parentalité « d'intention ». En conservant le principe d'anonymat pour les donneurs de gamètes et en protégeant ainsi ces donneurs, on soutient la dynamique de « recrutement » du nombre de donneurs. Il serait important de continuer à satisfaire la demande actuelle de gamètes... et d'anticiper aussi l'augmentation de la demande.

QUELS SONT LES PRINCIPAUX ENJEUX ÉTHIQUES ?

- **Source d'injustice pour certains enfants :** la PMA avec donneur de gamètes fragmente la filiation de l'enfant. L'un des parents reste extérieur à son engendrement. La connaissance de l'identité biologique du donneur de gamètes n'effacera pas le préjudice subi mais permettra à l'enfant devenu adulte de connaître son père ou sa mère biologique.
- **L'importance de la référence biologique :** le lien génétique n'est pas secondaire. Il n'est pas indifférent d'être issu d'un tel ou d'un autre. Cette importance a souvent été reconnue (ex. : un préjudice est reconnu aux couples qui subissent une erreur de l'hôpital dans l'utilisation de gamètes ou l'attribution d'embryons dans le cas d'une PMA).